



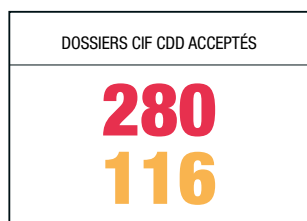
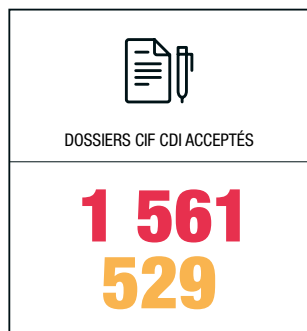
RAPPORT D'ACTIVITÉ 2016

ACCUEILLIR CONSEILLER ET ACCOMPAGNER

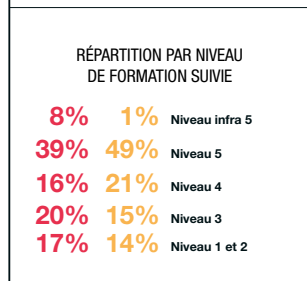
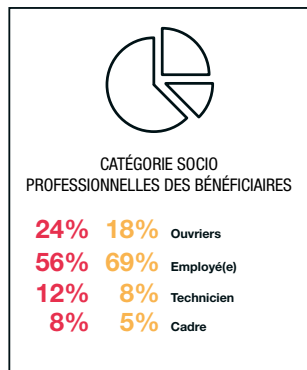
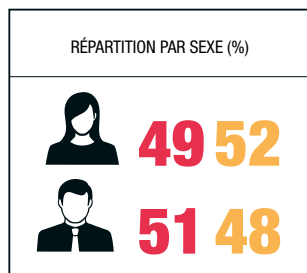
LA TRANSITION
PROFESSIONNELLE



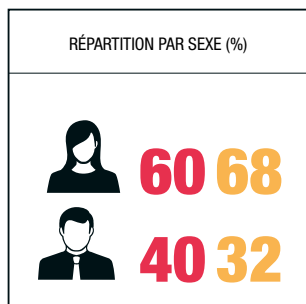
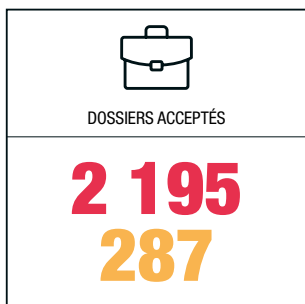
CIF CDI ET CDD



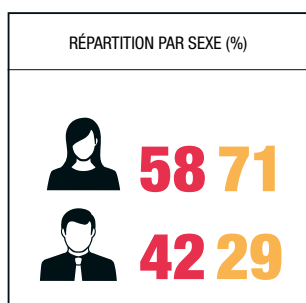
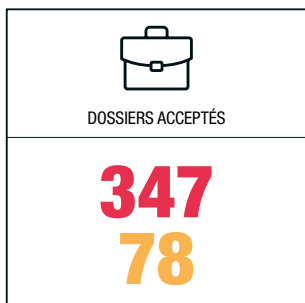
FOCUS DOSSIERS CIF CDI



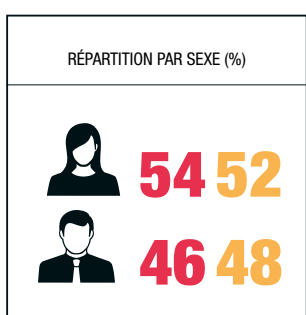
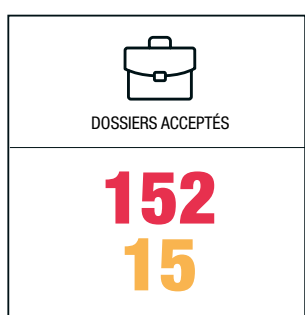
BILAN DE COMPÉTENCES



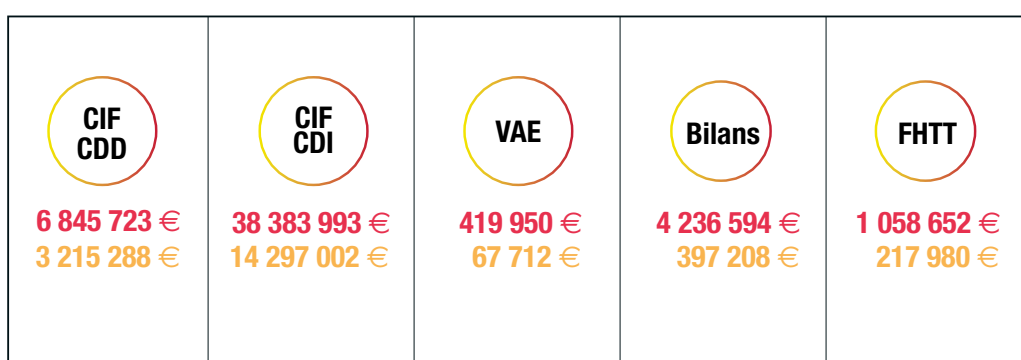
VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE



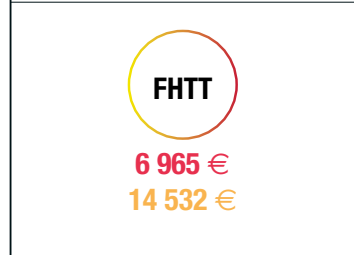
FORMATION HORS TEMPS DE TRAVAIL



MONTANTS ENGAGÉS



COÛT MOYEN D'UN DOSSIER





Ensemble pour préparer l'avenir

2016 a été, pour les Fongecif Nord-Pas-de-Calais et Picardie, une année particulièrement riche et marquante. Elle a donné lieu, dans le contexte de la loi NOTRe, à la fusion des deux entités dès janvier 2017, avec la constitution d'une seule et même entité opérationnelle, le renouvellement des instances paritaires de gouvernance et des priorités communes sur l'ensemble du nouveau territoire.

Cette profonde évolution s'est réalisée avec le souci de conserver un service de proximité, à destination des salariés des entreprises dans l'ensemble de la nouvelle région, et de poursuivre les partenariats, notamment avec Pôle emploi et l'Agefiph, au bénéfice de l'ensemble des actifs.

Cette réforme structurelle a été menée en répondant dans le même temps aux évolutions introduites par la réforme de la formation professionnelle, pour mettre en place le conseil en évolution professionnelle, accompagner la mise en œuvre du compte personnel de formation et répondre aux nouvelles dispositions visant à renforcer la qualité des actions de formation professionnelle, axes importants qui resteront des priorités majeures en 2017.

D'année en année, sous l'impulsion des partenaires sociaux, les missions du Fongecif évoluent pour accompagner par l'information et le conseil les évolutions et transitions professionnelles. Certifiés ISO 9001 et AFNOR Engagement de service pour le Conseil en Évolution Professionnelle, en 2016, les Fongecif Nord-Pas-de-Calais et Picardie ont informé plus de 47 000 personnes et assuré un accompagnement individuel pour 13 600 d'entre elles.

Bien sûr, le Fongecif conserve un rôle majeur dans le financement de la formation professionnelle, avec plus de 5 000 dossiers financés en 2016 pour 67,2 millions d'euros de ressources.

Patrick Brunier **Yves Delannoy**
Président Vice-Président

L'essentiel

■ Nord-Pas-de-Calais ■ Picardie

de 2016

Poursuite des travaux sur la qualité de la formation, partenariat avec Pôle emploi Hauts-de-France, convention Agefiph, compte personnel de formation, réunions d'informations collectives, forums régionaux, 2016 a été une année riche en événements aussi bien pour le Nord-Pas-de-Calais que la Picardie.

QUALITÉ DE LA FORMATION : LES TRAVAUX SE POURSUIVENT



En 2016, les Fongecif Nord-Pas-de-Calais et Picardie ont travaillé ensemble sur le sujet de la qualité de la formation, afin d'être en capacité, dès 2017, de publier une liste régionale des organismes de formation référencés "de qualité".

Sur la base des six critères du décret qualité (entré en vigueur au 1^{er} janvier 2017), les Fongecif Nord-Pas-de-Calais et Picardie ont établi une convention de partenariat, proposée aux organismes de formation, de Bilan de Compétences et d'accompagnement à la Validation des Acquis de l'Expérience. Seuls les organismes référencés pourront désormais bénéficier d'un financement par le Fongecif Hauts-de-France. Dans ce cadre, ils ont été invités à s'inscrire sur l'outil national dématérialisé "Datadock" : www.data-dock.fr.

PARTENARIAT AVEC PÔLE EMPLOI

Dans la lignée de la convention de coopération signée en 2013, le Fongecif Nord-Pas-de-Calais et le Pôle emploi Hauts-de-France ont entériné, en juin 2016, une convention de partenariat dans l'objectif de :

- promouvoir le CIF CDD,
- mobiliser la PMSMP (Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel, lire en page 8) afin de conforter des projets de formation pour les salariés accompagnés par le Fongecif, qui envisagent de s'engager dans une action de formation financée par un CIF,



- partager des informations sur les méthodes d'évaluation des organismes de formation.

Au 1^{er} janvier 2017, le dispositif a été élargi à l'ensemble des Hauts-de-France.

POURSUITE DU PARTENARIAT AVEC L'AGEFIPH

Depuis de nombreuses années, les Fongecif Nord-Pas-de-Calais et Picardie, et l'Agefiph collaborent afin de favoriser l'accès à la formation des salariés handicapés en risque de désinsertion professionnelle du fait de leur handicap.

Depuis 2013, une procédure simplifiée a été mise en place afin d'améliorer leur accès au CIF. En 2016, cette convention de partenariat a été renouvelée en intégrant le co-financement des formations pour les salariés handicapés souhaitant utiliser leurs heures de CPF.

Une mutualisation des moyens techniques et financiers des deux structures partenaires s'est organisée afin de simplifier la procédure de mobilisation du dispositif et de la rendre plus rapide.



DOSSIERS ACCEPTÉS

51 34



COMMUNICATION SUR LE CEP

En septembre 2016, une campagne de communication nationale a été initiée par le FPSP* dans l'objectif de promouvoir le Conseil en Évolution Professionnelle (CEP), dispositif encore peu connu du grand public : création d'un site web dédié (www.mon-cep.org), affichage de visuels sur les bus, spot publicitaire, parutions dans la presse... En Nord-Pas-de-Calais, cette campagne a été relayée par la diffusion de trois spots publicitaires en radio. France Bleu Nord a également réalisé cinq chroniques dans le cadre de son émission "Les Experts". L'occasion de revenir sur différentes thématiques telles que le CEP, la PMSMP, le CIF, le CPF et la qualité de la formation. En Picardie, la communication s'est réalisée via le site internet et des articles dans la presse régionale et professionnelle.

* Fonds Paritaire de Sécurisation des Parcours Professionnels.

MONTÉE EN PUISSANCE DU CPF

Le compte personnel de Formation (CPF), entré en vigueur en 2015 en remplacement du DIF, permet aux actifs d'acquies des droits à la formation tout au long de la vie professionnelle. Ce compte est mobilisable, dans une démarche individuelle de son titulaire, selon ses besoins. Les salariés ont la possibilité de mobiliser les heures acquises au titre du CPF et de les associer à un congé individuel de formation (CIF-CDI ou CIF-CDD).



DOSSIERS CPF
ACCEPTÉS EN LIEN
AVEC UN CIF.

758
179

Depuis janvier 2017, le CPF est rattaché au Compte Personnel d'Activité, qui regroupe un ensemble de dispositifs au sein d'un portail numérique unique. Facile d'accès pour l'utilisateur, il lui permet de mobiliser ses droits au service d'un projet professionnel.

FORUMS ET SALONS

Chaque année, les Fongecif Nord-Pas-de-Calais et Picardie investissent des forums et salons sur le thème de l'emploi et de la formation pour aller à la rencontre du public. En 2016, plus de 2 300 personnes ont ainsi été accueillies par les conseillers Fongecif. Les deux structures ont également réalisé des interventions en entreprises afin d'informer les salariés sur le CEP et les dispositifs existants. Ils ont aussi participé à de nombreuses rencontres avec les partenaires institutionnels et les prestataires de formation, afin d'aborder des sujets tels que la qualité de la formation et le Conseil en Évolution Professionnelle. Enfin, le Fongecif Picardie a avancé sur la qualité de la formation, en partenariat avec l'ALCF (Alliance Locale pour les Compétences et la Formation) et les OPCA régionaux afin de travailler sur une stratégie commune sur ce sujet.

La mission du Fongecif : le Conseil en Évolution Professionnelle

■ Nord-Pas-de-Calais ■ Picardie

Accueillir, conseiller, accompagner les actifs souhaitant bénéficier d'un conseil sur leur évolution professionnelle, contribuer à mettre en œuvre leur projet de formation : la mission des Fongecif a été formalisée par la réforme de la formation professionnelle de 2015 avec la mise en place du Conseil en Évolution Professionnelle (CEP).

Les Fongecif proposent des prestations personnalisées afin d'aider les actifs (salariés, demandeurs d'emploi, ex CDD) à :

**PRENDRE LEUR AVENIR PROFESSIONNEL
EN MAIN**

ANTICIPER LES RUPTURES

SOUTENIR LEURS PROJETS DE RECONVERSION

UNE OFFRE DE SERVICE COUVRANT LES 3 NIVEAUX DU CEP

NIVEAU 1

JE M'INFORME

Accueillir, informer et orienter grâce à un accueil individualisé qui permet d'analyser la situation professionnelle du bénéficiaire et de réfléchir sur son avenir.

Tous publics dans le cadre du Service Public Régional de l'Orientation

ACCUEILLIR - INFORMER - ORIENTER

34 778 12 853

- téléphonique
- courriels
- physiques

dont 9 080 3 545

pré diagnostic à distance ou en présentiel (permanence téléphonique, réunions d'information collective, infos CPF..).

NIVEAU 2

JE ME DÉCIDE

Faciliter l'élaboration du projet professionnel à travers l'analyse de la situation du demandeur et le conseil dans la construction de son projet.

Publics salariés et ex CDD

FACILITER L'ÉLABORATION DE PROJET

**4 954
3 514**

accompagnements réalisés.

NIVEAU 3

JE ME LANCE

Accompagner la stratégie d'orientation professionnelle en organisant la mise en œuvre concrète du projet.

Publics salariés et ex CDD

ACCOMPAGNER LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET

**3 877
1 229**

accompagnements réalisés.



TALENTS ET TRANSITIONS

Afin de permettre aux conseillers de développer l'offre de service ayant trait au CEP, les Fongecif Nord-Pas-de-Calais et Picardie ont souhaité doter l'ensemble de leurs conseillers d'un nouvel outil : Talents et Transitions Patchwork. Il s'agit d'une approche constructiviste qui amène la personne reçue à donner du sens à ses expériences et qui aide le professionnel à investiguer l'univers de significations qu'elle a construit à partir de ses expériences personnelles, professionnelles et extraprofessionnelles pour l'accompagner vers un changement éventuel.

PRESTATIONS ASSOCIÉES

En 2016, le Fongecif Nord-Pas-de-Calais a poursuivi l'expérimentation "Prestations associées CEP" dans le cadre d'un appel à projets du FPSPP. Elle visait à faire évoluer le Bilan de Compétences dans le cadre du CEP, en s'adaptant d'avantage à la situation de la personne et à sa problématique, autour des thématiques suivantes : la connaissance de soi, la création d'entreprise, l'identification et la valorisation des compétences, le mal-être au travail, la mobilité externe ou interne, le problème de santé, et la représentation métier. Le cabinet Amnyos a été retenu par le FPSPP pour réaliser l'évaluation de cette expérimentation, qui prenait fin au 31 juin 2017. Ceci doit permettre au COPANEF* d'étudier les possibilités d'évolution du dispositif Bilan de Compétences.

* Comité Paritaire Interprofessionnel National pour l'Emploi et la Formation

OBSERVATOIRE DES TRANSITIONS PROFESSIONNELLES

"L'Observatoire des Transitions Professionnelles" (OTP) est un outil en ligne qui illustre les parcours professionnels des salariés ayant suivi une formation dans le cadre d'un CIF. Désormais accessible au grand public, il s'appuie sur les données fournies par les Fongecif et sur les retours issus d'une enquête adressée aux bénéficiaires de CIF un an après leur formation. Il propose une information actualisée sur la situation des bénéficiaires au maximum 18 mois après leur sortie de formation. Rendant accessible des informations clés sur le devenir des bénéficiaires de CIF, il peut être utilisé dans une démarche de réflexion sur le projet.

NOUVEAU : LA PMSMP

Le Pôle emploi Hauts-de-France a délégué au Fongecif Nord-Pas-de-Calais la possibilité de mettre en place des périodes d'immersion en entreprise, appelées Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel (PMSMP) au profit des salariés en poste (CDI ou CDD). Engagés dans une réflexion sur leur parcours professionnel et leurs compétences, ces salariés peuvent ainsi découvrir, de façon concrète un métier, un nouvel environnement professionnel ou un secteur d'activité. Cette période d'immersion peut conforter un projet professionnel avant une éventuelle demande de prise en charge d'un CIF. La PMSMP peut se faire sur temps ou hors temps de travail.

28

bénéficiaires en 2016 en Nord-Pas-de-Calais. Le dispositif a été étendu à l'ensemble de la Région Hauts-de-France au 1^{er} janvier 2017.

SERVICES CEP
17 911
8 288



CONSULTATION
SITE WEB

179 224 www.fongecif5962.fr

9 081 www.moncepmonfongecif-npdc.fr

65 227 www.fongecif-picardie.fr

Nos services

■ Nord-Pas-de-Calais ■ Picardie

Le Conseil en Évolution Professionnelle : construire une stratégie d'évolution professionnelle via la mise en œuvre d'un projet. Possibilité de conseiller ce dispositif dans le cadre des entretiens professionnels en entreprises.

LES MODALITÉS



François,
Directeur d'agence bancaire

“Malgré mes compétences et mes diverses expériences professionnelles dans le domaine de la gestion de patrimoine et du secteur bancaire, je me voyais refuser toute possibilité d'évolution en interne. On mettait en avant le manque de diplôme. C'est pourquoi j'ai entrepris les démarches pour une Validation des Acquis de l'Expérience. J'ai trouvé, au Fongecif, un accompagnement et une aide précieuse. Ma licence professionnelle en banque, finance et assurance, m'a permis d'avoir enfin accès au poste que je convoitais : directeur d'agence bancaire.”

UNE PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE

Répondre aux questions, expliquer comment créer et savoir mobiliser un Compte Personnel de Formation, le fonctionnement des listes de formation en lien avec le CPF, les étapes de la mise en œuvre d'un CPF hors temps de travail ou connecté à un CIF, vérifier l'éligibilité...

UN RENDEZ-VOUS INDIVIDUEL

Échanger sur un projet, répondre aux interrogations, réaliser une analyse partagée de la situation, identifier les étapes d'un projet professionnel, mettre en action son projet...

UN ATELIER D'INFORMATION COLLECTIVE SUR UN THÈME

Informations générales sur le Fongecif, questions réponses sur les métiers...

UN ESPACE MULTIMÉDIA

Consulter, en libre accès sur les sites du Fongecif des informations sur les métiers et être accompagné dans l'utilisation d'outils sur l'emploi, la formation, les organismes de formation...



Nos dispositifs

Christelle, praticienne bien-être

“Technicienne comptable, je m’ennuyais dans mon métier. J’ai d’abord réalisé un bilan de compétence avec le Fongecif afin de mieux comprendre mes motivations et donner un nouvel élan à ma carrière. Le métier de praticienne en massage bien-être est vite apparu comme une évidence. Un deuxième rendez-vous au Fongecif m’a permis de m’engager dans la réalisation d’une étude de marché pour vérifier la viabilité d’une création d’entreprise. J’ai ensuite suivi la formation de Technicienne spa à l’Institut des Spas et Instituts à Paris dans le cadre d’un CIF. Cette année de formation a été très intéressante, enrichissante et intense ! Je suis à 100% ravie de ma nouvelle activité.”

LA FORMATION HORS TEMPS DE TRAVAIL

Suivre des actions de formation de son choix en dehors de son temps de travail et sans en informer son employeur.

LE BILAN DE COMPÉTENCES

Faire le point sur ses compétences, aptitudes et motivations et définir un projet professionnel ou de formation.

LE COMPTE PERSONNEL DE FORMATION

Chaque personne dispose d’un CPF qui contribue à l’acquisition d’un premier niveau de qualification ou au développement de ses compétences et de ses qualifications en lui permettant de bénéficier de formations à son initiative.
(www.moncompteformation.gouv.fr)

LA VALIDATION DES ACQUIS DE L’EXPÉRIENCE

Faire reconnaître officiellement ses connaissances et ses compétences professionnelles en vue de l’acquisition d’une certification, d’un diplôme ou d’un titre.

LE CIF CDI

Permettre à tout salarié en CDI, de suivre, à son initiative et à titre individuel, des actions de formation permettant de développer sa qualification en lien avec une reconversion professionnelle

LE CIF CDD

Permettre à tout salarié en CDD ou ex CDD de suivre des actions de formation en lien avec un projet professionnel.

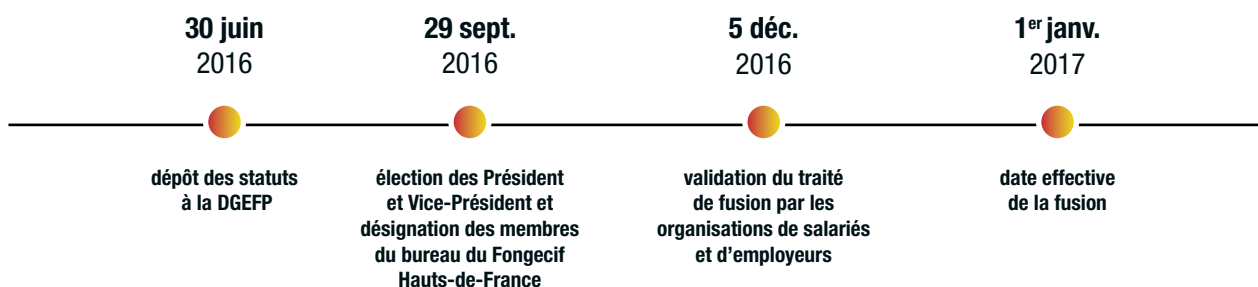
Un seul et unique Fongecif

■ Nord-Pas-de-Calais ■ Picardie

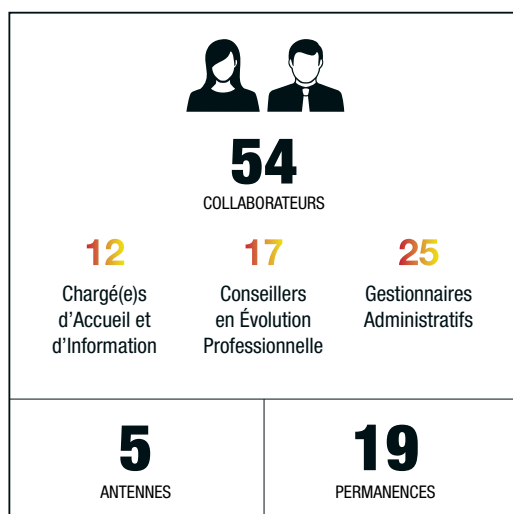
Effective depuis le 1^{er} janvier 2017, la fusion des Fongecif Nord-Pas-de-Calais et Picardie s'est organisée, courant 2016, dans un contexte de développement des missions du Fongecif avec le Conseil en Évolution Professionnelle et les nouvelles obligations sur la qualité de la formation.

Tout a été mis en œuvre pour garantir l'harmonisation des pratiques des deux précédentes structures et le service de proximité proposé au public sur le territoire Hauts-de-France.

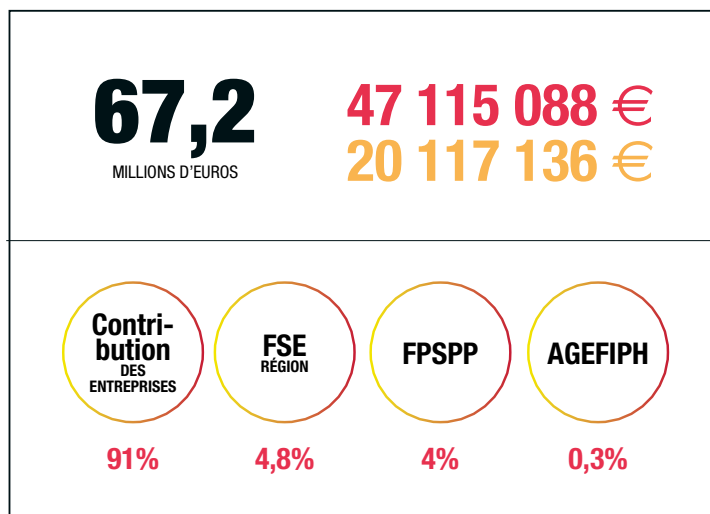
DATES CLÉS FUSION



LES CHIFFRES DU FONGECIF HAUTS-DE-FRANCE



LES RESSOURCES DU FONGECIF HAUTS-DE-FRANCE





Antenne de **Saint-Omer**
Saint-Martin-lez-Tatinghem*



Antenne de **Lille**
à Marcq-en-Barœul



Antenne de **Valenciennes**
à Rouvignies



Antenne
d'**Arras**

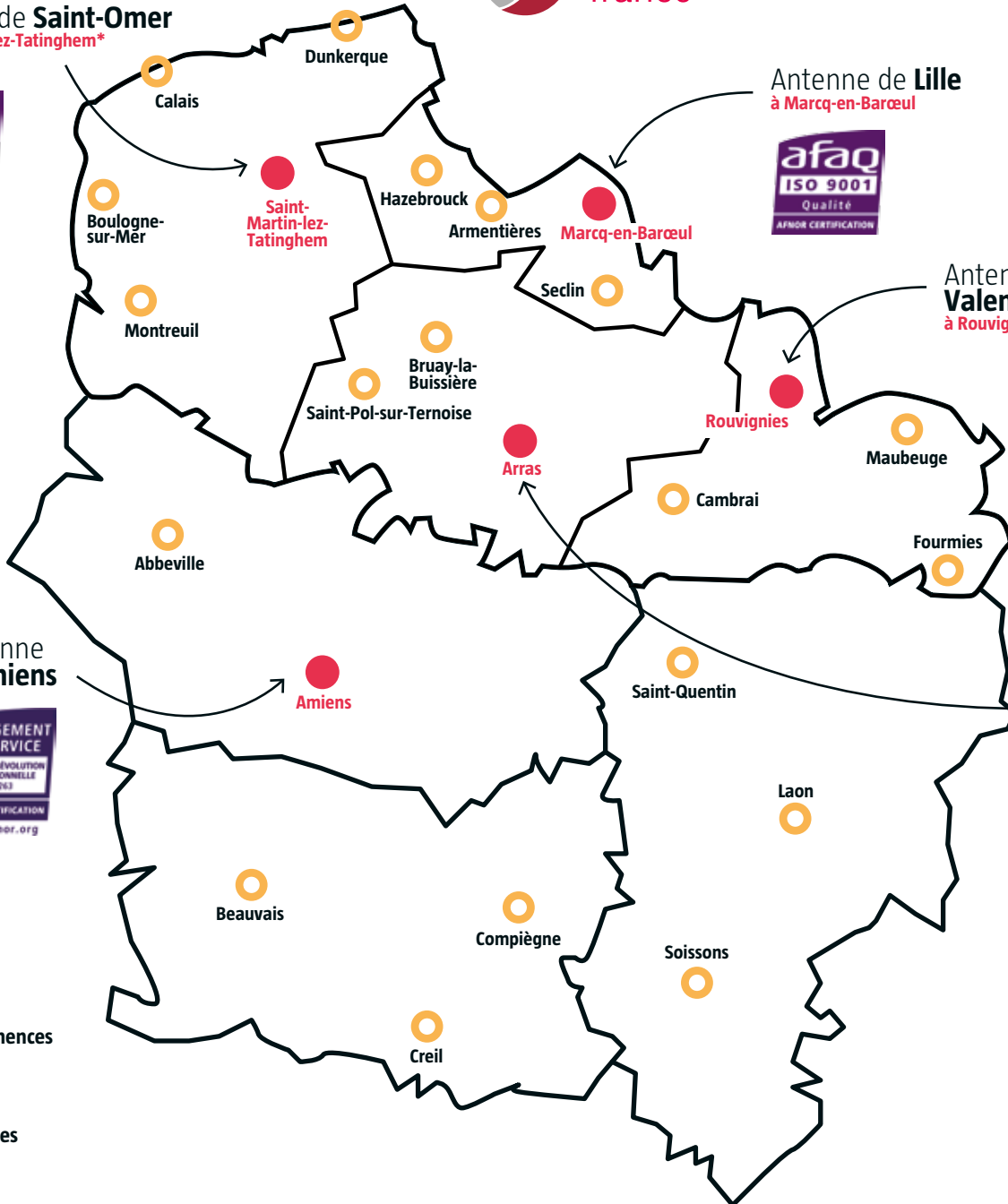


Antenne
d'**Amiens**



les permanences

les antennes



ANTENNE D'AMIENS

49 avenue d'Italie
80094 Amiens Cedex 3
contactamiens@fongecif-hdf.fr

ANTENNE D'ARRAS

9 rue Notre Dame de Lorette
CS 10525 - 62008 Arras Cedex
contactarras@fongecif-hdf.fr

ANTENNE DE VALENCIENNES

PA de l'aérodrome Ouest
1D rue Louis Duvant - VAL PARK
59220 Rouvignies
contactvalenciennes@fongecif-hdf.fr

ANTENNE DE LILLE

PA du Buisson - 14 rue des Entrepreneurs
TSA 70002 - 59846 Marcq-en-Barœul Cedex
contactlille@fongecif-hdf.fr

ANTENNE DE SAINT-OMER

12 rue de l'industrie - ZI du Fond Squin
CS 70296 - 62504 Saint-Martin-lez-Tatinghem Cedex
contactstomer@fongecif-hdf.fr

Pour une première prise de contact :
Un seul numéro

03 59 61 62 63

* Anciennement Saint-Martin-au-Laërt

Siège :

Fongecif Hauts-de-France

9 rue de l'Abbé Stahl
TSA 80003
59846 Marcq-en-Barœul Cedex



www.fongecif-hdf.fr



PARITAIRE



Le Fongecif Hauts-de-France bénéficie du cofinancement du Fonds Social Européen dans le cadre du programme opérationnel national «Emploi et inclusion» 2014-2020